



Bureau Veritas Exploitation SAS

MARCQ-EN-BAROEUL
299 rue du Général de Gaulle
59700 MARCQ-EN-BAROEUL France
Téléphone : 03 20 19 25 00
Mail : christophe.couvreur@bureauveritas.com

A l'attention de M. DRUESNE DAVID

ACCES INDUSTRIE
VALLEE DE L ECAILLON
59224 THIAANT

Rapport mis à disposition sur le site BVLink
<https://bvlink.bureauveritas.com/>

Copie à STVGP, M. MERCIER

Rapport de vérification générale périodique d'appareil(s) de levage

CHARIOT ELEVATEUR GERBEUR A CONDUCTEUR PORTE
UNICARRIERS UMS200DTFVRF895 N° UMS223546/01 S N° 15676



Intervention du 29/10/2025

Coordonnées du site :

Nom du site : ACCES IND CHT PLATEFORME
LOGISTIQUE ACTION
Latitude : 50.3863
Longitude : 3.6008

Lieu d'intervention :

ZAC PAVE II
59264 ONNAING

Numéro d'affaire : 23620311

Référence du rapport : 23620311/4.242.1.R

Rédigé le : 29/10/2025

Par : Christophe COUVREUR

Ce document a été validé par son auteur

Références client

15676

Ce rapport contient 1 fiche

Accréditation Cofrac n° 3-1335, inspection

Liste des sites accrédités et portée disponible sur www.cofrac.fr

Préambule

Bureau Veritas a le plaisir de vous remettre le rapport de vérification de vos équipements de travail identifiés ci-après. Ce rapport remplace et annule le ou les éventuel(s) rapport(s) provisoire(s) émis par notre inspecteur lors de son ou ses intervention(s).

Ce rapport comprend une fiche par équipement de travail dans laquelle sont mentionnées : la réglementation prise en référence, l'identifiant de l'équipement, les caractéristiques techniques essentielles, l'avis général, les éventuelles actions à entreprendre et le contenu de la prestation effectuée par Bureau Veritas, à l'aide des moyens mis à sa disposition.

Nota : les points de vérification dont l'intitulé est suivi d'un astérisque () ne sont pas couverts par l'accréditation mentionnée en page de garde du présent rapport.*

Rappel des obligations de l'employeur

La vérification, dont le type (mise ou remise en service, périodique) est précisé dans le titre du rapport, a été réalisée en référence à la réglementation mentionnée dans la fiche de l'équipement.

Les examens effectués ainsi que les éventuelles mesures et participations aux essais ont été réalisés :

- dans la configuration présentée le jour de la vérification ;
- sur les parties visibles et accessibles ;
- sans démontage ;
- sans intervention nécessitant la modification ou le dérèglement des circuits ou dispositifs de sécurité ;
- en utilisant les accès permanents ou spécialement aménagés, appropriés et conformes à la réglementation.

A défaut d'une demande de l'employeur et de mention contraire dans les fiches du présent rapport, la vérification ne porte pas sur :

- les équipements, appareils de levage, accessoires de levage et moyens d'accès dédiés aux opérations de montage, démontage, maintenance ou transport que ceux-ci soient installés ou non à demeure ;
- les examens et essais de l'efficacité des dispositifs agissant en cas de dépassement des conditions d'emploi (tels que freins de secours et/ou de sécurité, dispositifs hors course, détecteurs de survitesse) nécessitant la mise en œuvre de moyens d'essai particuliers ou la neutralisation de certains organes pouvant présenter des risques importants, notamment pour les opérateurs.

Leurs vérifications peuvent faire l'objet d'une mission complémentaire sur demande de l'employeur.

Par ailleurs, Bureau Veritas ne peut être tenu pour responsable des dommages provoqués lors de la vérification soit par :

- les essais de fonctionnement, ceux-ci ayant pour objectif de vérifier l'absence d'anomalie dans le fonctionnement de l'appareil
- les épreuves, celles-ci ayant pour objectif de vérifier l'absence d'anomalie préjudiciable à la résistance et/ou à la stabilité de l'équipement.

Pour mémoire : Seuls les équipements de travail pour lesquels l'arrêté du 1er mars 2004 est cité en texte de référence sur leur fiche correspondante peuvent être utilisés pour du levage de charges.

Nota : Le présent document n'est pas un rapport de vérification de l'état de conformité. Ce document ne peut pas être présenté en réponse à une demande de l'inspection du travail portant sur la vérification de l'état de conformité d'un équipement de travail.

Actions à mener

Sur la base de l'ensemble des informations en sa possession et notamment des « avis généraux » du présent rapport, **l'employeur décide ou non la (re)mise ou le maintien en service de chaque équipement** (selon le type de vérification).

De plus, le cas échéant l'employeur doit remédier aux anomalies ou défauts constatés lors de la vérification.

Enfin, l'employeur doit tenir à jour :

- **un registre de sécurité par établissement**, y consigner sa propre conclusion à partir des résultats des vérifications et y annexer le présent rapport ;
- **un carnet de maintenance par appareil de levage**, y consigner toutes les opérations de maintenance et de vérification.

Ces documents sont à tenir à disposition des utilisateurs, des autorités et de l'organisme de contrôle.

Pour faciliter la prise de connaissance du rapport et vous orienter sur les informations essentielles nécessaires à la prise de décision, Bureau Veritas affiche en première page du rapport un pictogramme synthétisant le résultat de la vérification.

La définition de cette symbolique est précisée dans le tableau joint.

Critères	Pictogrammes		
✓ Sans observation	✓	✓	✗
✓ 100% des équipements vérifiés	✓	✓	✗
✓ 100% des essais réalisés	✓	✗	✗ ou ✓
✓ 100 % des points vérifiés	✓	✗	✗ ou ✓

Synthèse

Personne(s) rencontrée(s)

A notre arrivée, nous nous sommes présentés à raphael.

Équipement(s) objet(s) du présent rapport :

CHARIOT ELEVATEUR GERBEUR A CONDUCTEUR PORTE : 1

- ✓ Fiche n° 1 : Localisation : Chantier plateforme action à onnaing
Marque: UNICARRIERS Type: UMS200DTFVRF895 n°série: UMS223546/01 S
n°interne: 15676

Avis général : **Satisfaisant.**

Fiche N°1	CHARIOT ELEVATEUR GERBEUR A CONDUCTEUR PORTE	N° série : UMS223546/01 S
	Marque : UNICARRIERS	N° interne : 15676

	Type : UMS200DTFVRF895	Texte de référence : Arrêté du 1er mars 2004
	Année de fabrication : 2019	
	Localisation : Chantier plateforme action à onnaing	

Lors de la vérification de l'équipement, nous avons été accompagnés par : raphael



Avis général : Satisfaisant.

Caractéristiques

Energie(s) : Electrique, Hydraulique Tablier : à déplacement latéral Marquage Constructeur : CE	Ensemble d'élévation : mât triple Compteur horaire : 4255
----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------

Charge maximale d'utilisation

C.M.U. (kg) : 1600	à hauteur de levage (m) : 7.5
---------------------------	--------------------------------------

Autre capacité (kg) : 1000	à hauteur de (m) : 8.95
-----------------------------------	--------------------------------

Équipements

Désignation : Bras de fourche	Vérfié : Oui
--------------------------------------	---------------------

Type : 150807 Capacité (kg) : 800 Nombre : 2	N° de série : 23042019 Distance (mm) : 600
-------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------

Données géométriques bras de fourche

Longueur (mm) : 1150 Epaisseur (mm) : 40	Largeur (mm) : 100
-----------------------------------------------------------	---------------------------

Suspentes

(1)

Suspentes

Nature : CHAINE Types : A MAILLE JOINTIVE	Désignation : LEVEE LIBRE
------------------------------------------------------------	----------------------------------

Caractéristiques

Pas (mm) : 25.4	Type : 4x4
------------------------	-------------------

Nombre de suspentes : 1

(2)

Suspentes

Nature : CHAINE Types : A MAILLE JOINTIVE	Désignation : LEVEE LIBRE
------------------------------------------------------------	----------------------------------

Caractéristiques

Pas (mm) : 15.875	Type : 4x4
--------------------------	-------------------

Nombre de suspentes : 2

Aspects documentaires

Carnet de maintenance

Modification importante : Pas de modification significative mentionnée sur le carnet de maintenance

Fiche N°1	CHARIOT ELEVATEUR GERBEUR A CONDUCTEUR PORTE	N° série : UMS223546/01 S
	Marque : UNICARRIERS	N° interne : 15676

Charges et essais

Essais : **Les essais en charge ont été réalisés avec la charge maximale d'utilisation (à la portée indiquée le cas échéant)**

Description et conditions d'exécution des essais

Description : Bras de fourche : Charge posée.	Charge d'essai estimée (kg) : 1600
------------------------------------------------------	-------------------------------------------

Liste des points applicables

L'ensemble des points que nous avons examinés lors de notre intervention sont listés ci-après, sous réserve des observations explicitées ci-dessus.

Caractéristiques	7 Cabine - poste de conduite
Équipements	7.2 Constitution, fixations
Suspentes	7.5 Protection de l'opérateur (toit de sécurité)
Appareil de mesure utilisé	7.6 Protection des organes mobiles accessibles depuis le poste de conduite
A Aspects documentaires	7.7a Ceinture de sécurité
A.1 Carnet de maintenance	7.7b Siège
A.2 Affichage capacité	8 Organes de service et de manoeuvre
A.4 Affichage divers (plaques constructeur...)	8.1 Mise en marche / Arrêt normal
A.7 Consignes de sécurité et d'utilisation	8.2 Interdiction d'emploi
A.9 Déclaration de conformité / Marquage CE / Epsilon	8.3 Autres arrêts accessibles (urgence ...)
A.11 Identification de l'accessoire	8.4 Indicateurs et dispositifs de signalisation
A.14 Notice d'instructions	8.5 Identification des organes de service
A.17 Rapports de vérification	8.6 Retour automatique au point neutre
B Conduite et manoeuvre de l'équipement	8.7a Avertisseur sonore
1 Accès installés à demeure	8.7b Avertisseur lumineux
1.1 Accès à la cabine, au poste de conduite	8.9 Protection contre les manoeuvres involontaires
3 Charpente	9 Suspentes, tambours, poulies, dispositifs de préhension
3.4 Liaisons, fixation, assemblages, articulations	9.1 Attaches
3.8 Guidages - galets - butées - chariot - patin	9.2 Dispositifs de préhension
3.10 Mât	9.4b Suspentes chaines
3.11 Tablier, butées	9.5 Tambours, poulies, noix, pignons, tourteaux
4 Châssis	10 Mécanismes
4.4 Organes de roulement	10.1 Limiteur de vitesse
4.5 Ossature - Contrepoids	10.5 Freins des mouvements concourant au levage
5 Source d'énergie	10.6 Groupes moto-réducteurs, vérins et circuits hydrauliques
5.1 Dispositif de séparation générale	10.12 Freins de stationnement
5.2 Equipements, canalisations	10.16 Freins de translation
	11 Dispositifs de sécurité
	11.1a Limiteurs de course haut des mouvements de levage
	11.1b Limiteurs de course bas des mouvements de levage
	11.38 Contrôle de présence du conducteur
	12 Charges et essais
	Description et conditions d'exécution des essais

«Référentiel» CHARIOT 10